

*Taxe d'accise*

vont être bouleversés de manière beaucoup plus profonde que le ministre des Finances (M. MacEachen) ne l'a donné à entendre dans le programme énergétique présenté le soir du budget. J'ignore la réponse à cette question, en revanche, je sais que les avis et les chiffres diffèrent. Je voudrais dire au ministre que, selon moi, les répercussions seront bien différentes de celles qui sont prévues dans le budget.

● (1440)

La capacité de certaines provinces d'assurer leur avenir en sera réduite. Les relations entre les gouvernement fédéral et provinciaux en seront modifiées en raison du grand écart entre leurs niveaux de participation respectifs. La question doit certainement être résolue au Comité.

Notre parti aurait préféré une mesure fiscale qui permettrait au gouvernement de distinguer entre les sociétés canadiennes et les sociétés étrangères, comme il avait prétendu en avoir l'intention pour favoriser la canadienisation. Nous aurions préféré que le gouvernement fédéral s'attaque au problème des redevances excédentaires au niveau des provinces avec plus d'imagination qu'il en a montré jusqu'ici.

A la suite des recommandations fournies la semaine dernière par notre parti et par l'opposition officielle, le ministre a accepté de créer un comité. Nous ne savons pas si le comité en question examinera la question des gros excédents au niveau des provinces et de la façon dont ils seront recyclés. Voilà une question fondamentale que le ministre a négligée dans son budget.

Je voudrais revenir à un point particulier. La taxe de 8 p. 100 que le gouvernement vient d'établir est une taxe d'accise, tout comme la taxe de 18 cents en était une. Le soir où M. Crosbie présentait son budget, l'actuel ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gray) avait dit craindre les répercussions de la taxe d'accise sur les Canadiens. Elle était imposée uniformément tant à ceux qui avaient les moyens de payer qu'à ceux qui ne les avaient pas.

Elle augmentait les frais pour les travailleurs qui, pour se rendre au travail, n'ont d'autre choix que celui de conduire tous les jours une vingtaine de milles au lieu de profiter des transports publics. Voilà qui crée de l'injustice. Voilà en quoi nous avons tort de compter d'un peu trop près sur la taxe d'accise comme source de revenu pour le gouvernement. Le système comporte des problèmes inhérents.

A l'époque du budget Crosbie, nous avions proposé un crédit d'impôt pour compenser la hausse du coût de la vie et atténuer les effets de la taxe d'accise. Le budget des conservateurs comportait un crédit d'impôt à l'énergie, comme le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) ne manque jamais de nous le rappeler chaque fois qu'il prend la parole. Ce crédit d'impôt à l'énergie avait un effet infime, car il ne devait entrer en vigueur que plus tard. Ce crédit devait être appliqué progressivement, afin que l'effet global ne soit pas ressenti avant environ deux ans. Il n'aurait nullement compensé l'augmentation des prix et la taxe d'accise proposée dans le budget Crosbie. C'était clairement expliqué dans les prévisions.

Nous savons quelles incidences auront les hausses de prix de l'énergie. Elles seront encore plus fortes si le gouvernement conclut une entente avec les provinces productrices. Nous savons quelles répercussions auront les nouvelles augmentations des prix de l'OPEP. Le prix de l'énergie augmentera de façon considérable. Contrairement à ce que préconise le minis-

tre de l'Industrie et du Commerce, le gouvernement a toujours refusé de réinjecter l'excédent provenant de la production de gaz et de pétrole sous forme de crédit d'impôt à l'énergie.

Si je comprends bien, l'excédent servira essentiellement à ce que le ministre appelle le secteur approvisionnement, l'offre, autrement dit. Le gouvernement s'en servira pour financer le développement économique. Pour ma part, je pense qu'il faut deux jambes pour marcher et que l'offre est aussi importante que la demande.

Les diverses répercussions qu'auront les hausses de prix du pétrole prévues dans le budget gouvernemental seront particulièrement graves pour les économiquement faibles. Ces effets se feront injustement sentir chez ceux qui, par la force des choses, ont un revenu faible et doivent payer l'énergie au prix fort. Si le gouvernement ne fait rien pour remédier à cette situation, il trahira l'image fondamentale qu'il a donnée de lui aux Canadiens à l'époque du budget Crosbie. Le gouvernement nous demande de fermer les yeux sur le passé et de nous tourner vers l'avenir. Il ne veut pas réinjecter ces fonds sous forme d'un crédit d'impôt au coût de la vie, d'un crédit d'impôt à l'énergie ou de l'équivalent. Le principe est le même.

Le gouvernement restreint ses moyens d'assurer une plus grande équité. Il restreint ses moyens de favoriser la croissance économique qui sera nécessaire pour permettre aux Canadiens d'acheter les biens de production et de consommation sur lesquels le ministre met l'accent dans le cadre des mesures de développement économique.

Je sais que les options politiques que nous proposons ont été rejetées par le gouvernement. Ce n'est pas cet après-midi que le ministre va se lever pour nous dire qu'il va changer sa politique parce qu'il reconnaît maintenant la sagesse de l'opposition. Cependant, le ministre doit se rendre compte que la conduite du gouvernement est fondamentalement contradictoire. Il a rejeté le budget Crosbie parce qu'il proposait une taxe d'accise. Or, voilà qu'il impose lui-même une taxe d'accise qui affectera beaucoup plus durement les consommateurs, les recettes des provinces, voire même les relations entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

Le gouvernement a aussi refusé d'instaurer un crédit d'impôt pour compenser le coût de la vie de manière à recycler une partie des excédents fiscaux, pour mieux équilibrer l'offre et la demande, l'enveloppe de la politique sociale ainsi que l'enveloppe de la politique économique. Pour toutes ces raisons, j'estime que le gouvernement rate une belle occasion. Au lieu de susciter un nouveau litige fédéral-provincial, il pourrait favoriser l'unanimité. Comme je l'ai déjà dit, nous ne pouvons nous permettre de vivre une crise constitutionnelle à l'occasion de chaque budget. Nous ne pouvons prendre de décision économique alors que l'hostilité subsiste entre les provinces productrices et les provinces consommatrices. Pour l'avenir de notre pays, il est essentiel qu'il y ait entente entre les provinces productrices, les provinces consommatrices et le gouvernement fédéral.

Le gouvernement fédéral doit aussi se montrer attentif aux besoins des provinces consommatrices et des consommateurs en général. Le prix de l'énergie ne cesse de monter. Il n'y a pas seulement le prix de l'essence mais aussi ceux du mazout et du gaz domestiques. Le gouvernement doit utiliser une partie de ses excédents pour aider ceux qui sont le plus affectés par ces hausses persistantes. Je pense que dans ce cas, les consomma-